



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 20.3.25
et publié le 26.3.25 est exécutoire.

Séance du mercredi 5 mars 2025

Délibération n° 01_2025_027

Avis sur un projet photovoltaïque sur la commune de Drevant (Les Chagnerasses)

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi cinq mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REMPLOCANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Yann CADIER
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Florence COMBES Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Lionel DELHOMME Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Arrivée au point n°3 Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV Pouvoir à Francis BLONDIEAU
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	Remplacé par Bernadette MERJEL
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 30
Membres votants : 38

Secrétaire de séance : Francis BLONDIEAU

Date de la convocation : 18 février 2025
Date de l'affichage : 18 février 2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 5 mars 2025

Délibération n° 01_2025_027

Avis sur un projet photovoltaïque sur la commune de Drevant (Les Chagnerasses)

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente le dossier.

Vu le dépôt d'un permis de construire, le 10 janvier 2025, auprès de la Préfecture du Cher par la société SOLATERRA relatif au projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit Les Chagnerasses, sur la commune de Drevant ;

Vu les articles R.122-1 à R.122-27 du Code de l'environnement ;

Conformément aux dispositions des articles L.122-1 et R.122-7 du Code de l'environnement, le Conseil communautaire est sollicité pour donner son avis dans le cadre de l'instruction du PC n°018 086 25 00001 ;

Considérant que cette demande fait l'objet d'une étude d'impact et est ainsi soumise au titre de l'évaluation environnementale (étude d'impact ci-jointe) à une enquête publique conformément aux articles R.122-1 à R.122-27 du Code de l'environnement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide de suivre l'avis favorable de la commune de Drevant sur le projet photovoltaïque au lieu-dit Les Chagnerasses.

Le Président,



Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance



Francis BLONDIEAU

Dossier de demande de permis de construire

Projet de construction d'une centrale photovoltaïque
Commune de Drevant

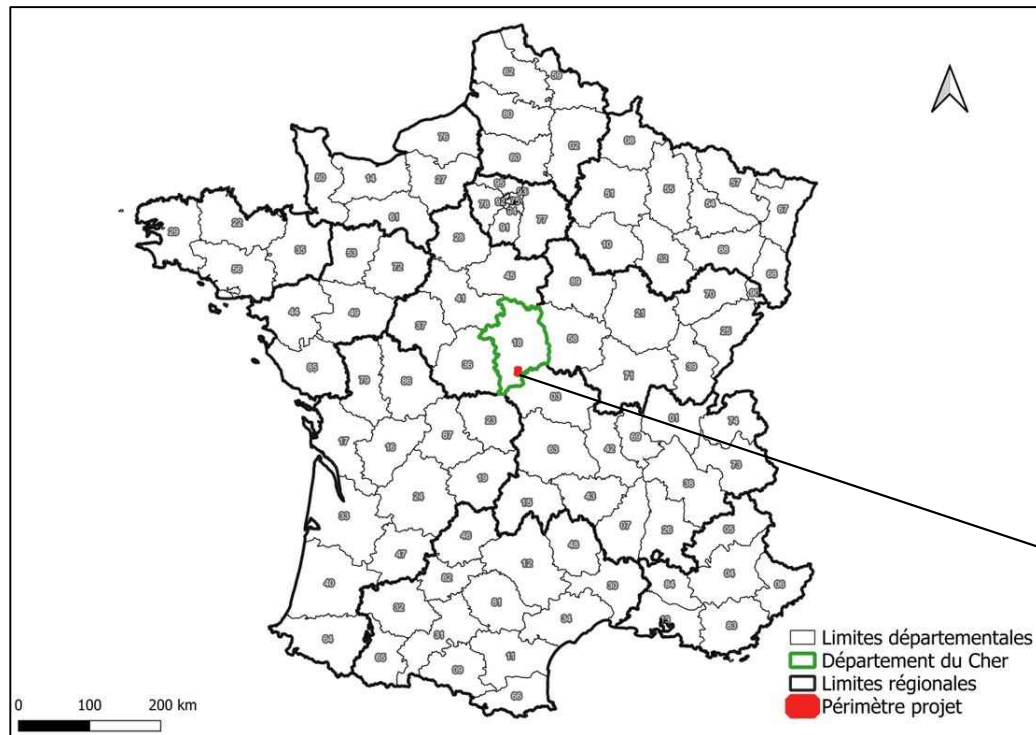
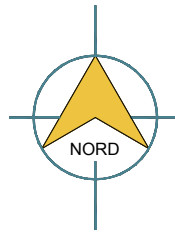
Région Centre Val-de-Loire
Département du Cher (18)
Commune de Drevant
(18200)



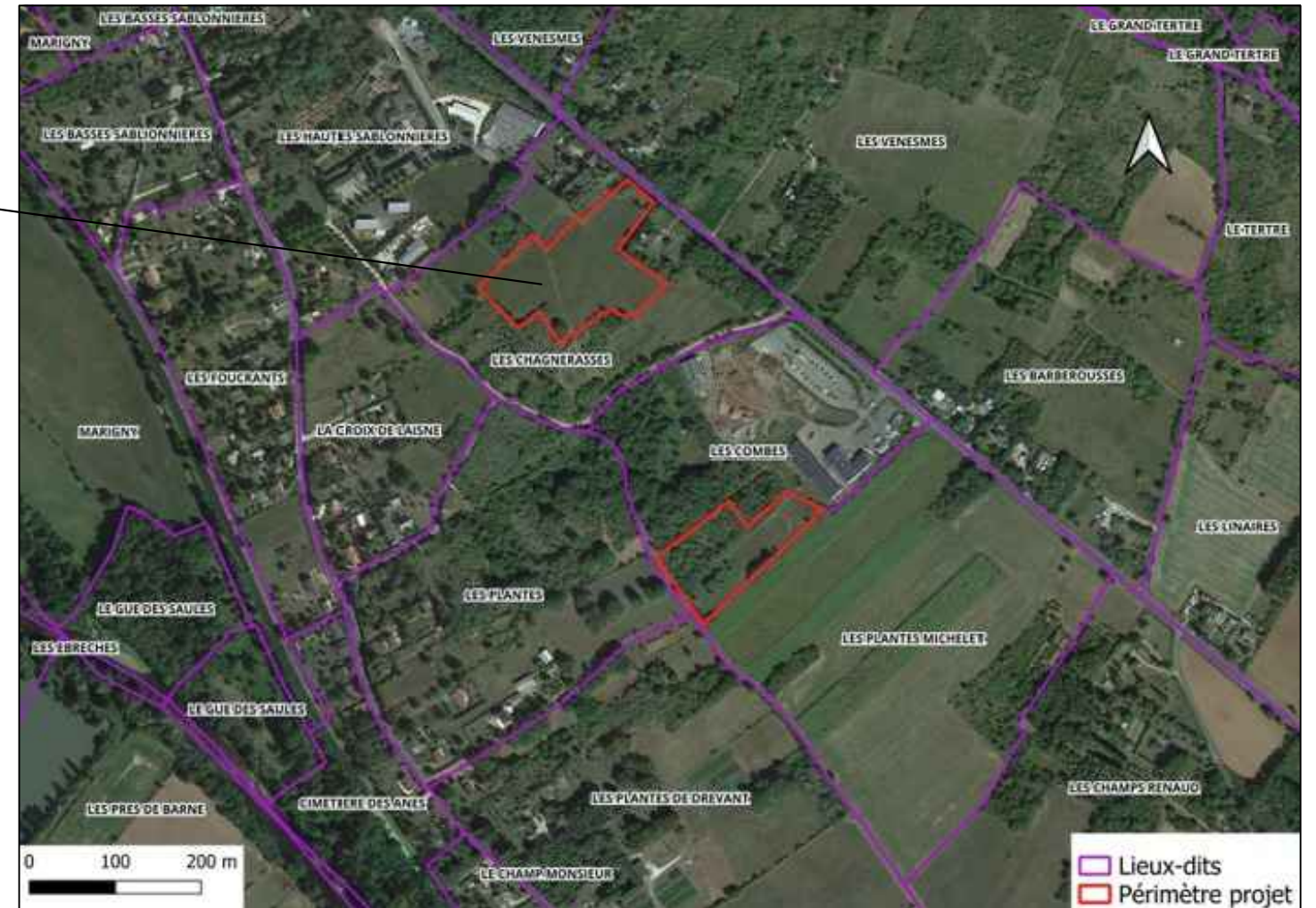
Décembre 2024

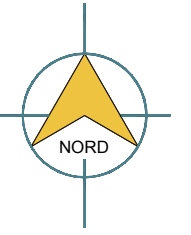
Pièces constitutives du dossier de demande de permis de construire

Intitulé des pièces dans le formulaire Cerfa	Ordre de présentation du dossier
	Cerfa 13409-14
	Extrait K-BIS du demandeur (CORFU/TERRE ET LAC)
PC1 - Plan de situation	PC 1 Plan de situation PC 1 Plan cadastral du foncier concerné par le projet
PC2 - Plan de masse des constructions	PC 2 Plan de masse - Etat existant PC 2 Plan de masse - Etat projeté - Zone Nord PC 2 Plan de masse - Etat projeté - Zone Sud PC 2 Extrait de plan de masse sur PDL-PTR, citerne et conteneur de stockage - Zone Nord PC 2 Extrait de plan de masse sur PTR et citerne - Zone Sud
PC3 - Plans de coupe du terrain et de la construction	PC 3 Coupes AA' PC 3 Coupes BB' PC 3 Coupes CC' PC 3 Coupes DD' PC 3 Coupe tables
PC4 - Notice décrivant de terrain et présentant le projet	PC 4 Notice décrivant de terrain et présentant le projet
PC5 - Plan des façades et des toitures	PC 5 Plan de modèle des structures photovoltaïques vue de face et vue de derrière PC 5 Plan de modèle des structures photovoltaïques vue de dessus PC 5 Plan de modèle des postes PTR+PDL PC 5 Plan de modèle des postes PTR PC 5 Conteneur de stockage PC 5 Clôture et portail extérieur PC 5 Plan des façades citerne 60 m3
PC6 - Documents graphiques permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement	PC 6 Insertion vue 1 PC 6 Insertion vue 2
PC7 - Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche	PC 7 Vue depuis les abords du site
PC8 - Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain	PC 8 Situation dans le paysage lointain
PC11 - Étude d'impact	Etude d'impacts sur l'environnement et la santé humaine (<i>dossier joint à la demande de PC</i>)





Localisation de la centrale photovoltaïque DREVANT NORD





Légende:

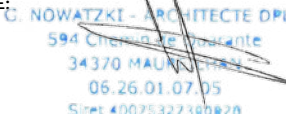
- 152 Numéro parcellaire
-  Parcelles concernées par le projet
-  Emprise clôturée du projet

MAÎTRE D'OUVRAGE:

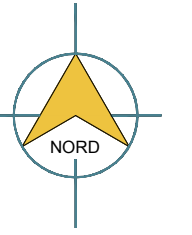
10, cours de Verdun Rambeau
69002 LYON
Tél. : 04 37 57 87 98
Siret : 838 577 708 00038
TVA intra. : FR 15 838 777 08

PROJET: **Projet de parc photovoltaïque de Drevant Nord**
Lieu-dit Les Chagnerasses et Les Combès
18200 DREVANT

TITRE: **PC 1 Plan cadastral du foncier concerné par le projet**

ARCHITECTE: 
G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de la Fontaine
34370 MAUGUIERES
06.26.01.07.05
Siret 40075327300820

ECHELLE:	INDICE:	FORMAT:	DATE:
1/2000°	A	A3	19/12/2024



- Légende:**
- Courbes de niveau
 - Parcelles cadastrales
 - Parcelles concernées par le projet
 - Emprise cloturée du projet
 - Chemin existant

MAÎTRE D'OUVRAGE:
 Corfu
terre et lac

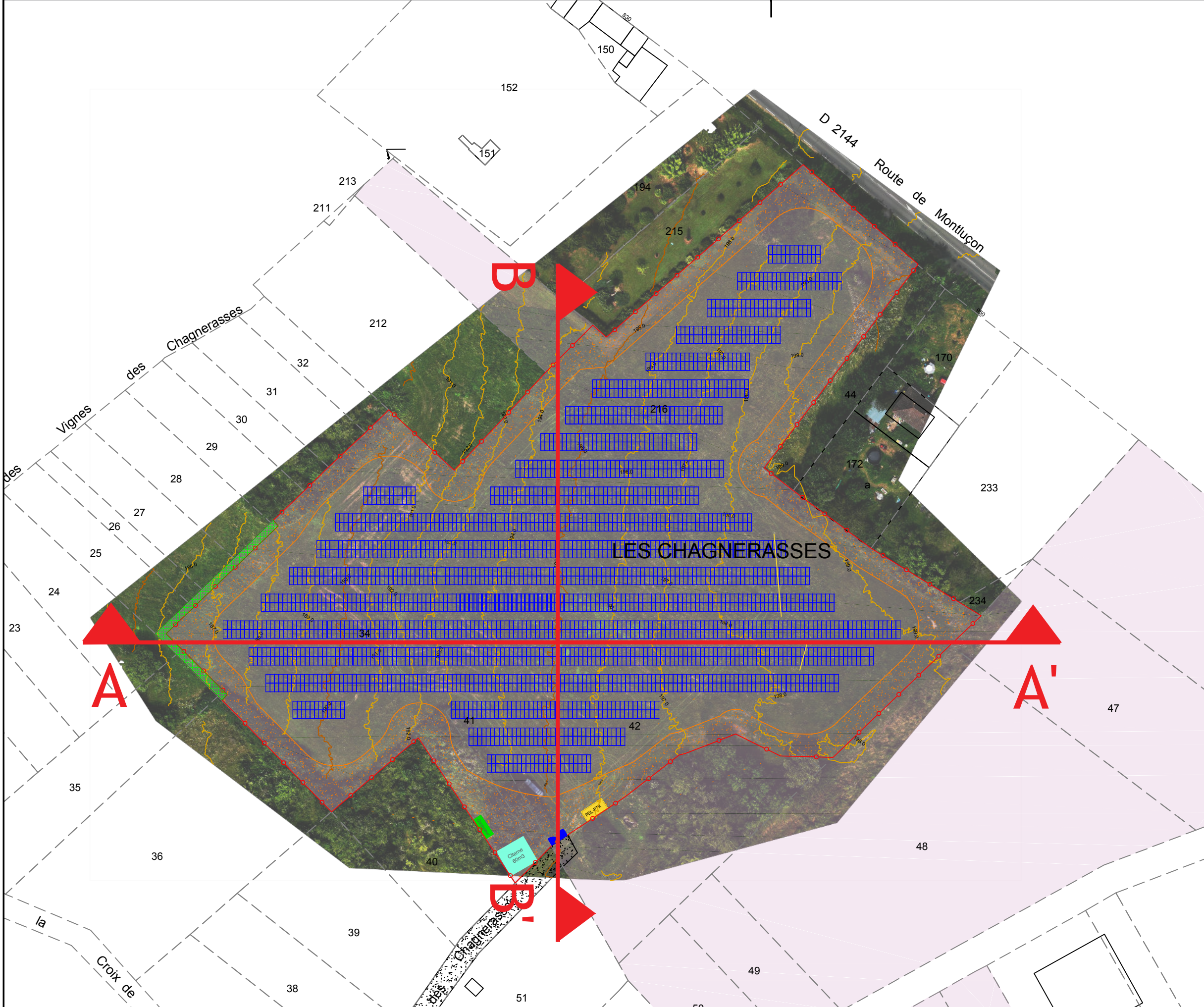
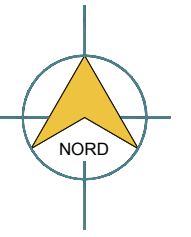
10, cours de Verdun Rambeau
69002 LYON
Tél. : 04 37 57 87 98
Siret : 838 577 708 00038
TVA intra. : FR 15 838 777 08

PROJET: **Projet de parc photovoltaïque de Drevant Nord**
Lieu-dit Les Chagnerasses et Les Combes
18200 DREVAANT


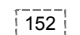









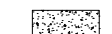
TITRE: **PC 2 Plan de masse Etat existant**

ARCHITECTE:
 G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 LAMAY
06.26.01.09.05
Siret 400753273/0070

ECHELLE:	INDICE:	FORMAT:	DATE:
1/3000°	A	A3	19/12/2024



Légende:

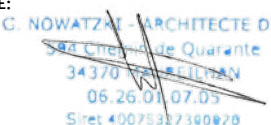
-  Courbes de niveau
-  Parcelles cadastrales
-  Parcelles concernées par le projet
-  Clôture
-  Portail
-  Piste d'exploitation largeur 5m
-  Structures photovoltaïques
-  Poste de livraison
-  Conteneur de stockage
-  Citerne 60 m3
-  Haie à planter
-  Chemin existant

MAÎTRE D'OUVRAGE:

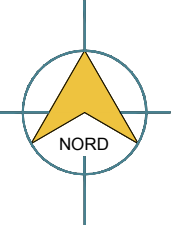

10, cours de Verdun Rambeau
69002 LYON
Tél. : 04 37 57 87 98
Siret : 838 577 708 00038
TVA intra. : FR 15 838 777 08

PROJET: **Projet de parc photovoltaïque de Drevant Nord**
Lieu-dit Les Chagnerasses et Les Combes
18200 DREVANT

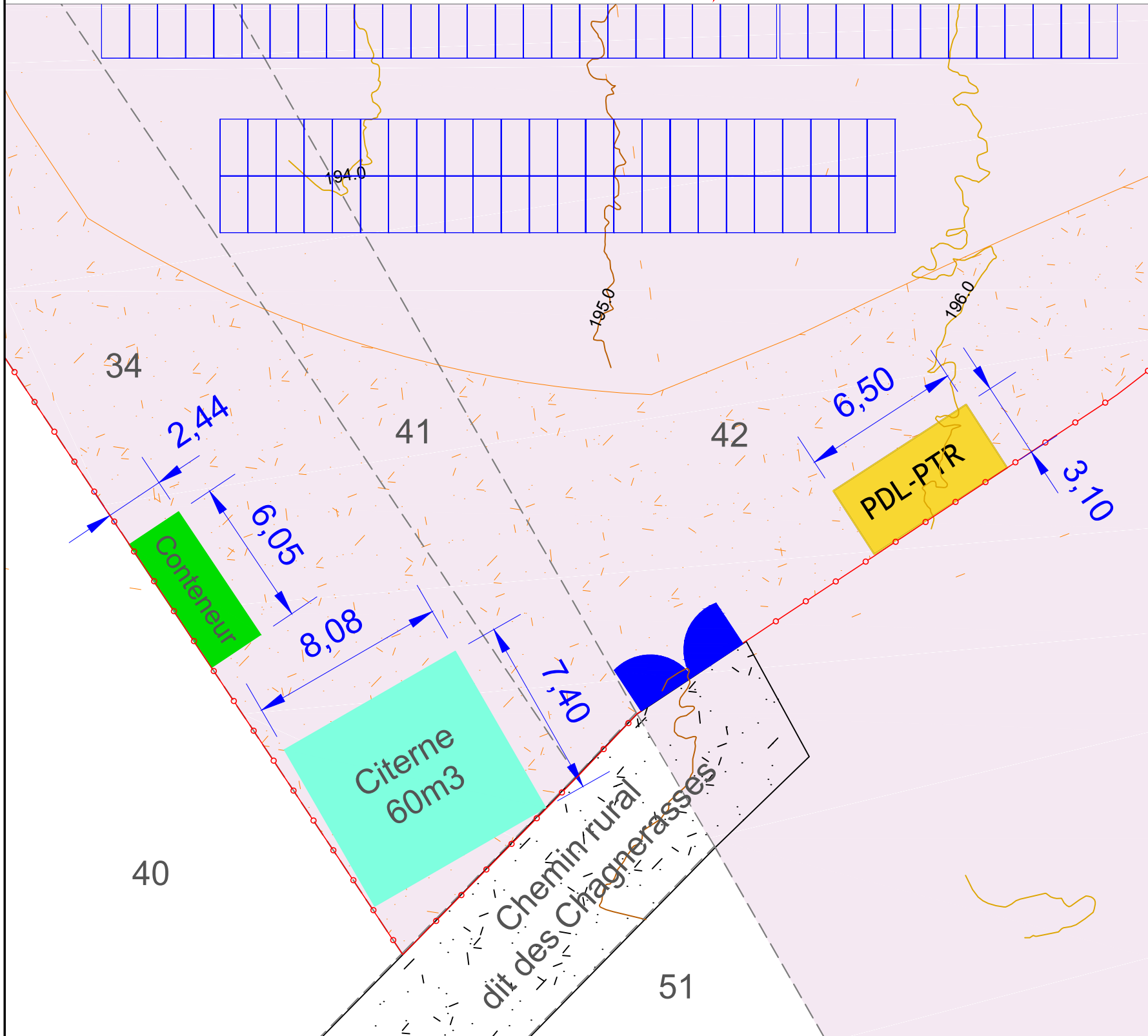
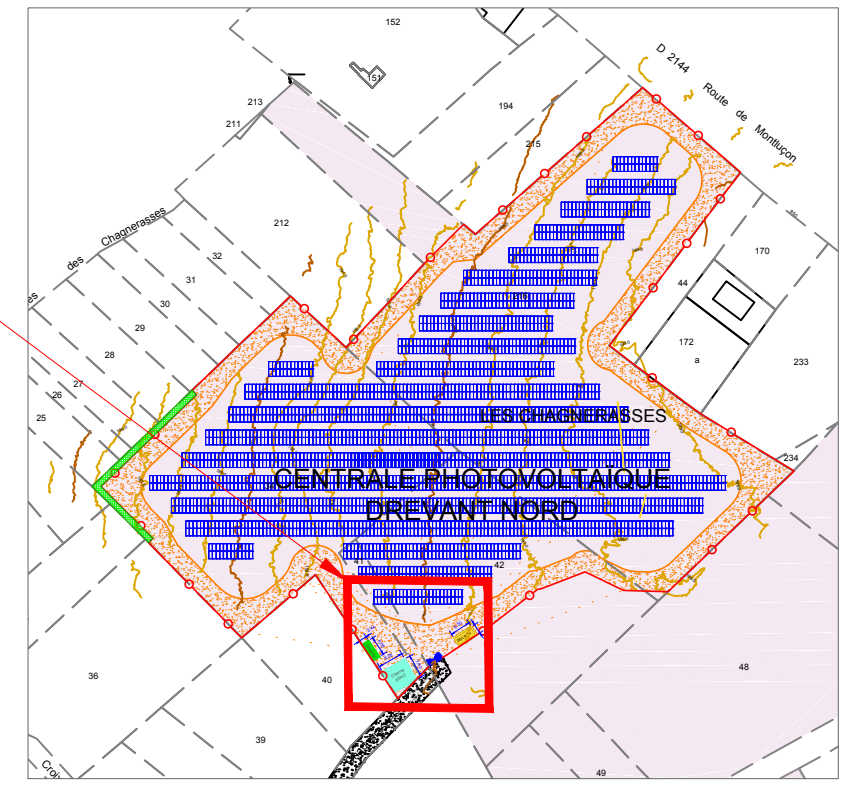
TITRE: **PC 2 Plan de masse Etat projeté**

ARCHITECTE:

G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
34370 DREVANT
06.26.01.07.05
Siret: 40075287100978

ECHELLE:	INDICE:	FORMAT:	DATE:
1/1000	A	A3	19/12/2024

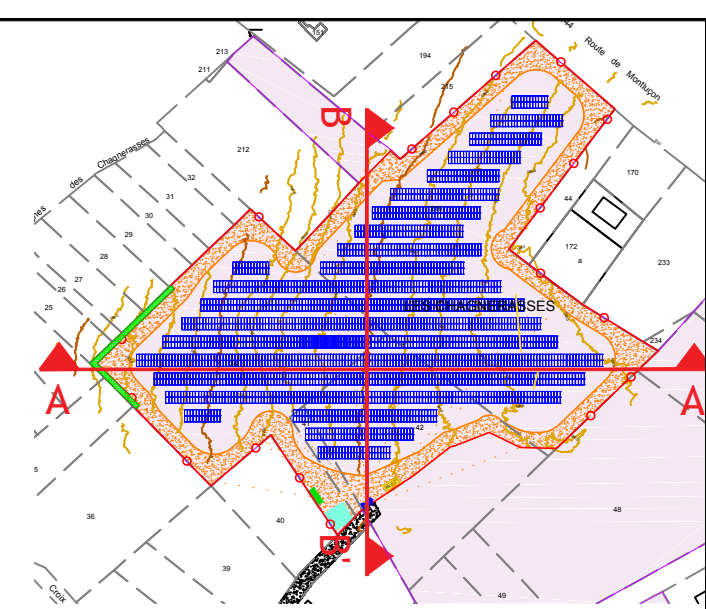


Extrait de plan
sur PDL-PTR
citerne et conteneur
de stockage

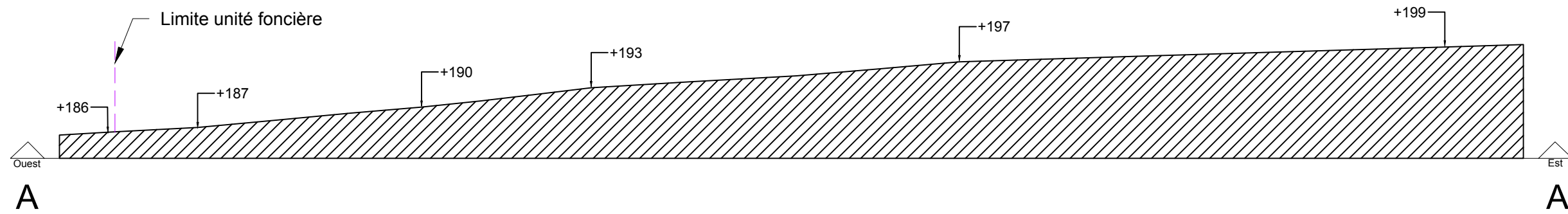


Légende:

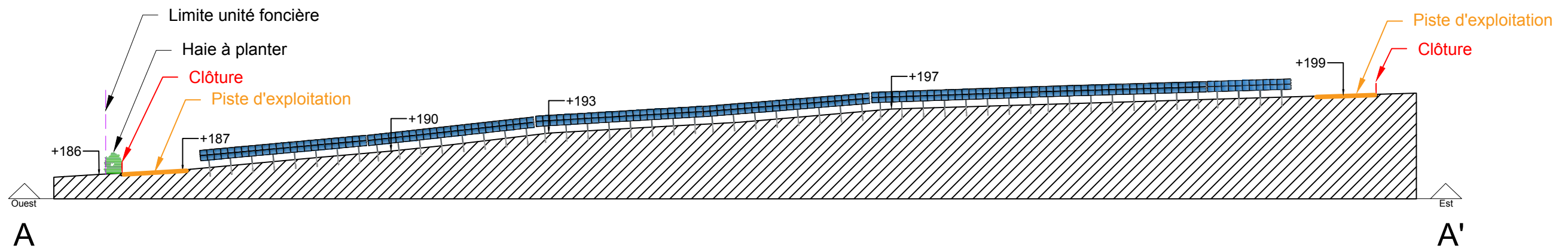
- Parcelles cadastrales
- Parcelles concernées par le projet
- Portail
- Clôture
- Piste d'exploitation
- Structures photovoltaïques
- Poste de livraison et de transformation
- Conteneur de stockage
- Citerne 60 m3
- Chemin existant



COUPE AA' EXISTANTE



COUPE AA' PROJET



MAÎTRE D'OUVRAGE:



10, cours de Verdun Rambeau
69002 LYON
Tél. : 04 37 57 87 98
Siret : 838 577 708 00038
TVA intra. : FR 15 838 777 08

PROJET:

Projet de parc photovoltaïque de
Drevant Nord
Lieu-dit Les Chagnerasses et Les Combes
18200 DREVAULT

TITRE:

PC 3 Coupe AA'

ARCHITECTE: NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG

594 Chemin de Quarante
74700 MAUREILHAN
06 43 81 07 05
Siret 400 332734004

ECHELLE:

1/750°

INDICE:

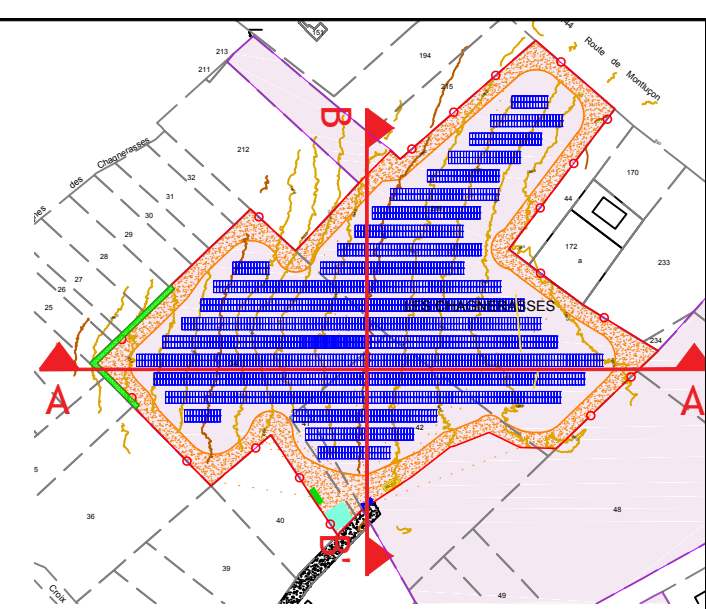
A

FORMAT:

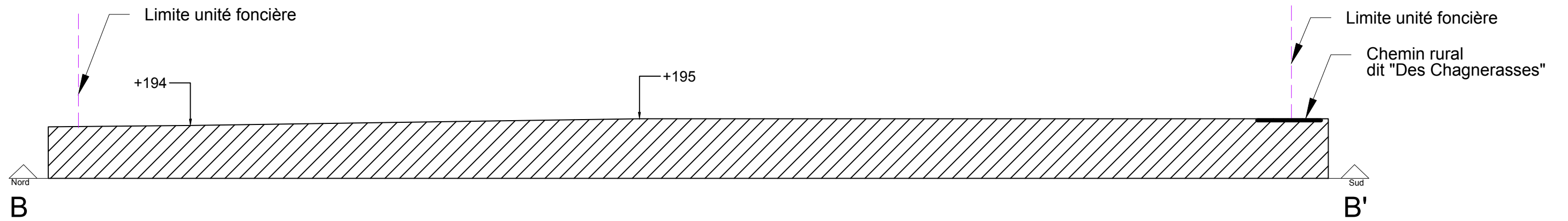
A3

DATE:

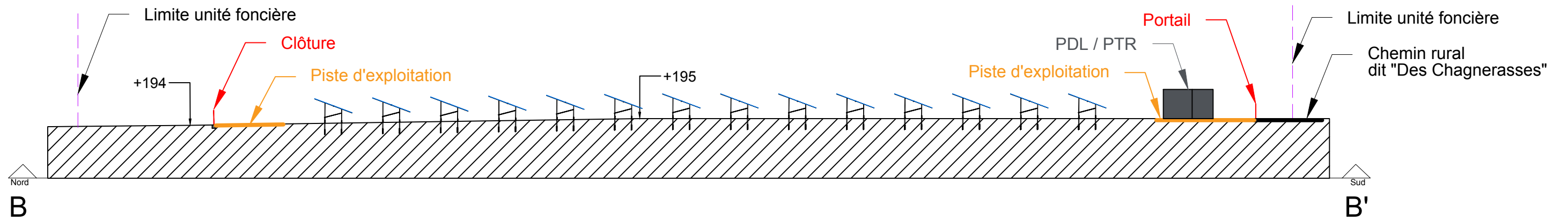
19/12/2024



COUPE BB' EXISTANTE



COUPE BB' PROJET



MAÎTRE D'OUVRAGE:



10, cours de Verdun Rambeau
69002 LYON
Tél. : 04 37 57 87 98
Siret : 838 577 708 00038
TVA intra. : FR 15 838 777 08

PROJET:

Projet de parc photovoltaïque de
Drevant Nord
Lieu-dit Les Chagnerasses et Les Combes
18200 DREVANT

TITRE:

PC 3 Coupe BB'

ARCHITECTE: NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG

594 Chemin de Quarante
14730 VALREILHAN
06 43 51 07 06
Siret 4007327300004

ECHELLE:

1/500°

INDICE:

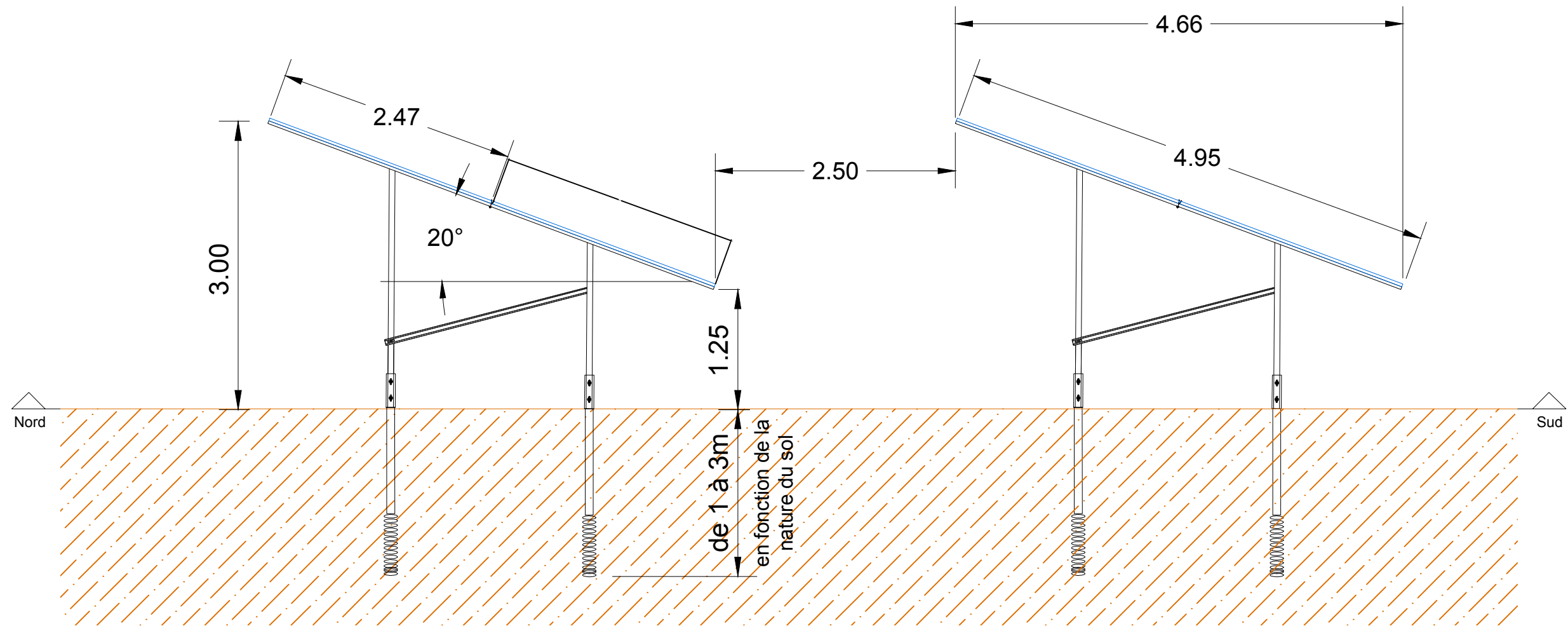
A

FORMAT:

A3

DATE:

19/12/2024



**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE
DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL
SUR LA COMMUNE DE DREVANT (18)**

PC 4

**NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN
ET PRESENTANT LE PROJET**

20 décembre 2024

PORTEUR DU PROJET

Le projet photovoltaïque des Hautes Sablonnières est développé par la société CORFU SOLAIRE. La société SOLATERRA intervient également en tant que porteur local du projet pour le compte de CORFU SOLAIRE.

Toutes les autorisations administratives sont ainsi demandées par la société CORFU SOLAIRE qui sera le maître d'ouvrage de la centrale solaire.

CORFU SOLAIRE assure les missions suivantes :

- Assistance à Maitrise d'Ouvrage ;
- Maitrise d'œuvre ;
- Exploitation et maintenance.

Dans le cadre de la demande de permis de construire du projet photovoltaïque des Hautes Sablonnières sur la commune de Drevant, la présente notice constitue la PC 4 et comprend deux parties, selon l'article R431-8 du code de l'urbanisme :

- La situation du terrain et de ses abords ;
- La présentation du projet.

NOTICE DESCRIPTIVE – PC 4

1. L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

a. Localisation

Le projet de parc photovoltaïque prend place sur la commune de Drevant (18200), dans la région Centre-Val de Loire et le département du Cher. Drevant fait partie de l'intercommunalité Cœur de France.



Figure 2 - Localisation du site d'étude à l'échelle du département du Cher

Plus précisément, le site prend place à proximité des lieux-dits « Les Hautes Sablonnières » et « Les Combes » au nord-ouest du bourg de Drevant, sur onze parcelles pour une superficie totale de 32 652 m². Le site est divisé en deux zones distinctes donc deux unités foncières différentes. Cette notice décrit la zone d'étude au nord.

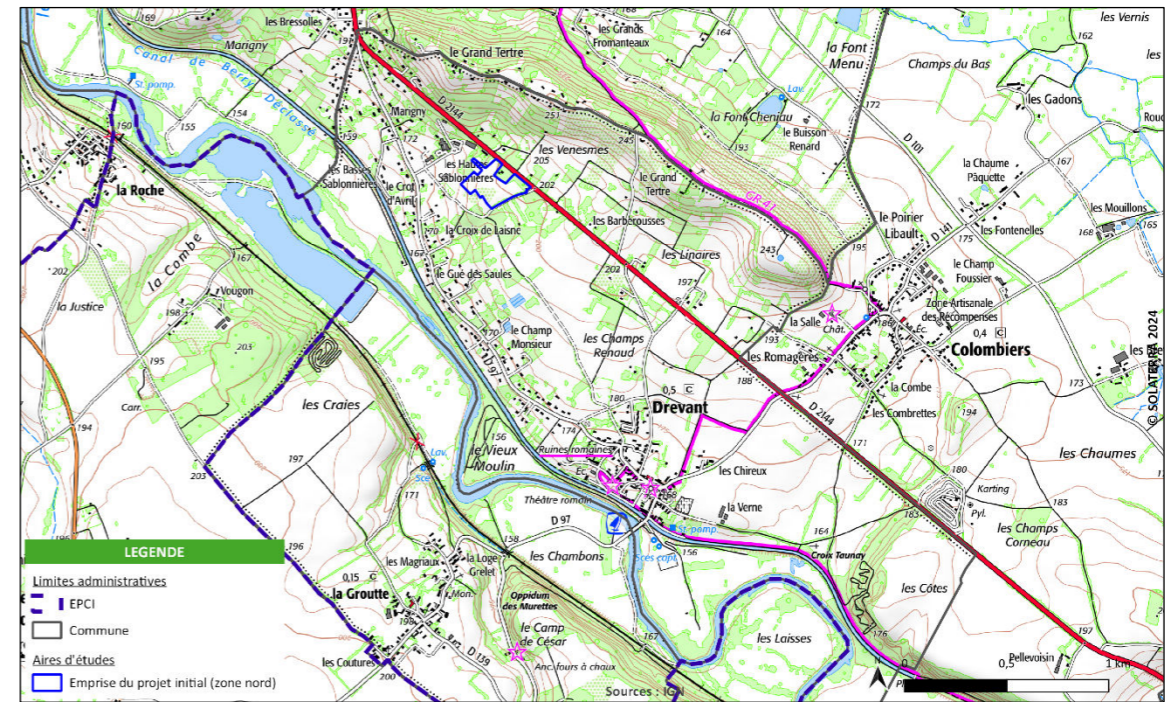


Figure 1 - Localisation du site d'étude (zone nord) à l'échelle de la commune de Drevant

b. Historique du site

Cette zone correspond à une réserve foncière communale située au sein d'une zone destinée à être urbanisée comme extension de la zone économique présente au nord. Aucune demande d'implantation de nouvelles entreprises n'a été effectuée depuis plusieurs années. La Communauté de communes Cœur de France priorise d'autres zones pour le développement économique du territoire situées sur les communes de Saint-Amand-Montrond et Orval.

c. Eléments paysagers au sein du site

Le site d'étude se compose des éléments paysagers suivants : des haies, des zones arbustives (fourrés) et des zones boisées.

2. PRESENTATION DU PROJET

a. Compatibilité avec les documents d'urbanisme

La commune de Drevant dispose d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Le site d'étude se situe en zone à urbaniser 1AUJ du document d'urbanisme correspondant à un secteur d'extension à vocation économique. La production et vente d'électricité photovoltaïque étant considéré comme une activité commerciale (assujettie à la Contribution Economique Territoriale), un parc photovoltaïque peut être considéré comme une activité économique.

Le projet est compatible avec les règles d'urbanisme en vigueur.

b. L'aménagement du terrain

La création d'une piste périphérique le long de la clôture sera nécessaire ainsi qu'un renforcement du chemin existant pour pouvoir accéder au parc solaire.

Pour le reste du site, la végétation est de type prairial et sera entretenue.

c. Le projet d'implantation et ses aménagements techniques

La centrale photovoltaïque au sol aura une surface de 1,97 ha et sera composée de rangées de modules photovoltaïques. Les panneaux photovoltaïques seront sur structure fixe orientée Sud avec une inclinaison de 20°. En moyenne, le bas des tables de panneaux sera à 1,25m et le haut des tables à 3,00 m. Des espaces de plusieurs millimètres entre chaque panneau permettront à l'eau de pluie de s'écouler au sein d'une même table

Les structures métalliques seront ancrées directement dans le sol. Les pieux seront implantés à une profondeur de 1 à 3 m en fonction de l'étude géotechnique. Les tables sont disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe nord-sud et sont suffisamment espacées pour limiter les ombrages portés (2,5m).

Un poste de transformation/livraison sera installé au niveau de l'accès, à proximité immédiate du chemin communal. Le poste de transformation/livraison aura une superficie de 20,15 m² et une hauteur d'environ 3,6 m.

Un local de stockage type container (surface unitaire de 14,7 m² et hauteur de 2,60 mètres environ) sera également implanté sur la zone.

Le parc comportera 1 citerne souple de 60 m³ réservée au SDIS en cas d'incendie au sein de la centrale. Elle sera située à l'entrée de la zone.

Les données techniques relatives au parc photovoltaïque au sol sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Surface clôturée	1,97 ha
Puissance installée	1,68 MWc
Nombre de panneaux	2 664 modules
Surface des panneaux photovoltaïques	7 446,7 m ²
Structures porteuses	50 tables 2V24 et 11 tables 2V12
Accès au site	1 entrée existante depuis la route départementale RD2144 et 1 entrée existante depuis la route départementale de Saint-Amand puis l'avenue Gérard Morel (zone d'activité)
Pistes	4 656 m ² Entre 5 et 6 m de large
Clôture	714 ml de clôture

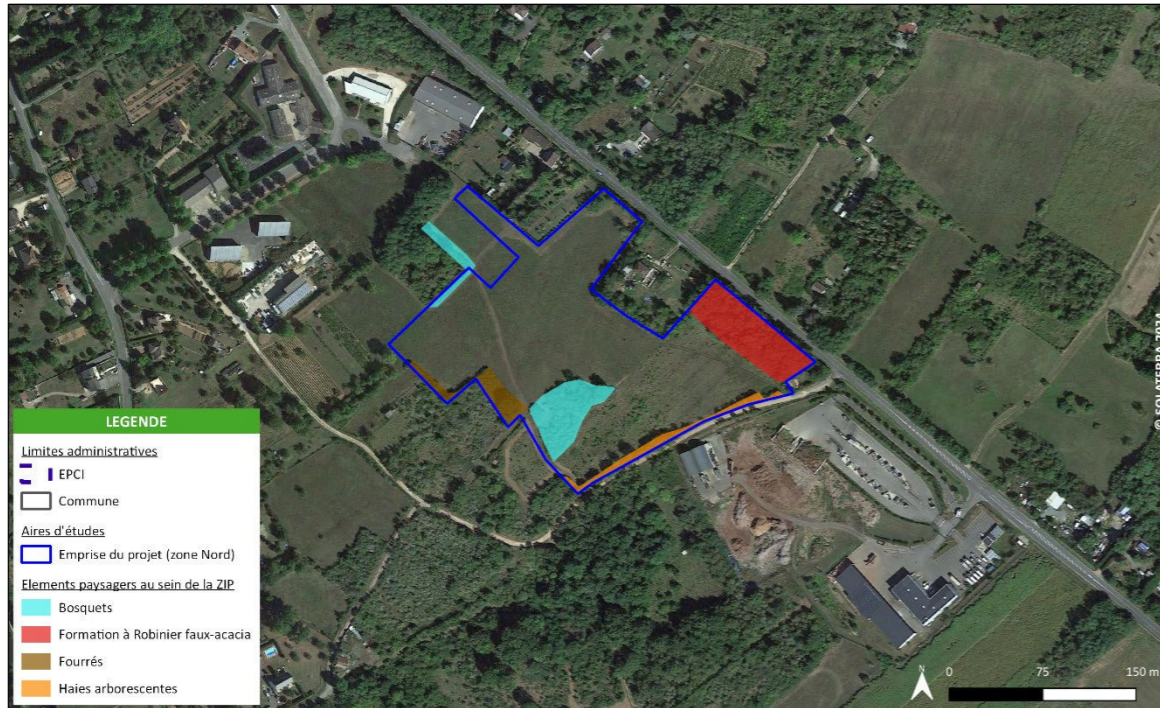


Figure 3 - Eléments paysagers au sein du site d'étude

d. Eléments paysagers aux abords du site

Aux abords du site, les éléments paysagers se composent principalement de la déchetterie au sud-est et la zone d'activité au nord. On trouve également des habitations le long de la route départementale et une ligne électrique aérienne HTA en limite ouest du site d'étude.



Figure 4 - Eléments paysagers aux abords du site d'étude

Nombre de locaux techniques	1 poste de transformation/livraison 1 local de stockage
Surface au sol des locaux techniques et citerne	94,85 m ²
Réserve souple incendie	1 réserve incendie de 60 m ³

d. Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

En raison de l'identification de certains enjeux lors de l'état initial, des choix d'implantation portant sur la végétation, la clôture et les constructions situés en limite de terrain ont été réalisés et sont détaillés dans le paragraphe suivant.

1. Végétation et aménagements en limite de terrain

La végétation déjà existante en périphérie du site sera maintenue. En effet, seront conservés :

- La haie le long de la route départementale RD 2144 ;
- Les haies arborescentes au sud ;
- La prairie de fauche ;
- Une grande partie des bosquets au nord et au sud.

Les habitats à enjeux identifiés par les bureaux d'études ont été pris en compte dans la définition des aménagements.

2. Clôture périphérique

La centrale photovoltaïque disposera d'une clôture périphérique et d'un portail qui seront installés afin de garantir la sécurité et les accès au site. La clôture sera constituée d'un grillage souple à mailles soudées avec des poteaux en bois et sa hauteur sera de 2 mètres. Le linéaire total des clôtures sera de 714 ml. Le portail aura une largeur de 6m et une hauteur de 2 m.

3. Locaux techniques

Un poste de transformation/livraison sera installé à côté du portail d'entrée. Un container de stockage sera également installé sur le site à côté de la citerne incendie à l'ouest du portail d'entrée.

e. Matériaux et couleurs des constructions

Les matériaux caractéristiques utilisés pour les installations et constructions définies dans le présent projet architectural sont :

- o Panneaux photovoltaïques : Les panneaux sont équipés de cellules photovoltaïques de couleur foncée (bleu nuit, noir) ;
- o Structures : L'ossature métallique des structures est de teinte grise ;
- o Clôture et portail : Le portail et la clôture seront en acier galvanisé de teinte grise (matériau brut), les poteaux seront en bois ;
- o Poste de transformation/livraison : Les façades seront teintées en couleur « gris ardoise » RAL 7015 ;
- o Poste de transformation : Les façades seront teintées en couleur « gris ardoise » RAL 7015 ;
- o Local de stockage : Les façades seront teintées en couleur « gris ardoise » RAL 7015 ;

f. Traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer

En raison de l'identification de certains enjeux lors de l'état initial, des mesures sont prévues par le projet sur la préservation de certaines zones et le traitement des espaces libres :

- La conservation des bosquets ;

- La conservation de la haie le long de la RD 2144 ;
- Le renforcement de la haie à l'est ;
- La plantation d'une haie au nord-ouest.



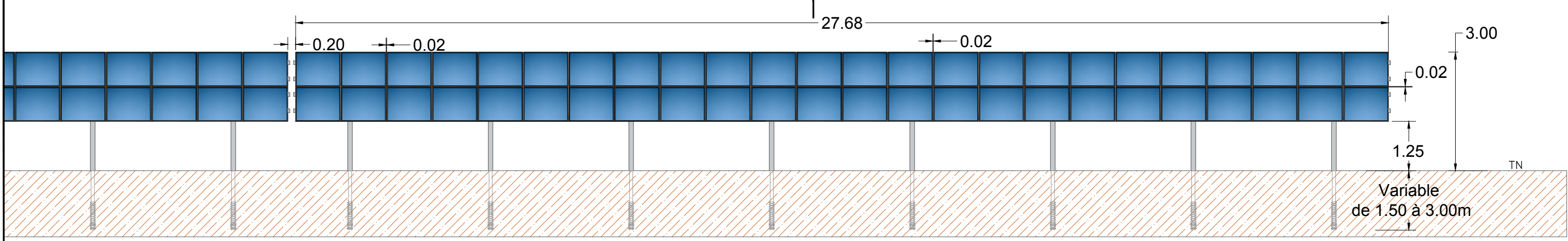
Figure 6 - Traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver

g. Organisation et aménagements des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

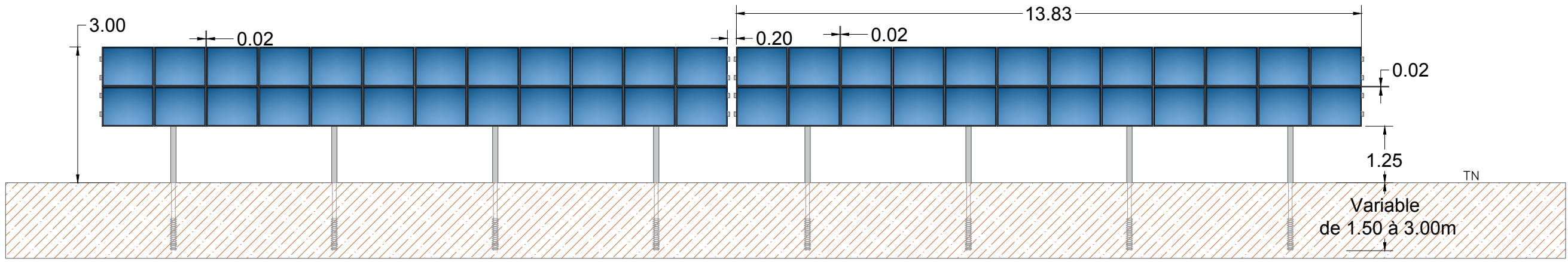
Le site est desservi par une route départementale à l'est et d'un chemin communal à l'ouest. Une piste périphérique interne sera aménagée sur le site clôturé afin de pouvoir construire et exploiter la centrale. L'ensemble des accès seront renforcés en voiries lourdes pour accéder aux tables et aux postes de livraison/transformation. Un plan de circulation sur le site et ses accès sera mis en place de manière à limiter les impacts sur le site et la sécurité des personnels de chantier.

Pour assurer la défense contre l'incendie, une citerne souple de 60 m³ d'eau sera prévue, accessible par l'entrée principale.

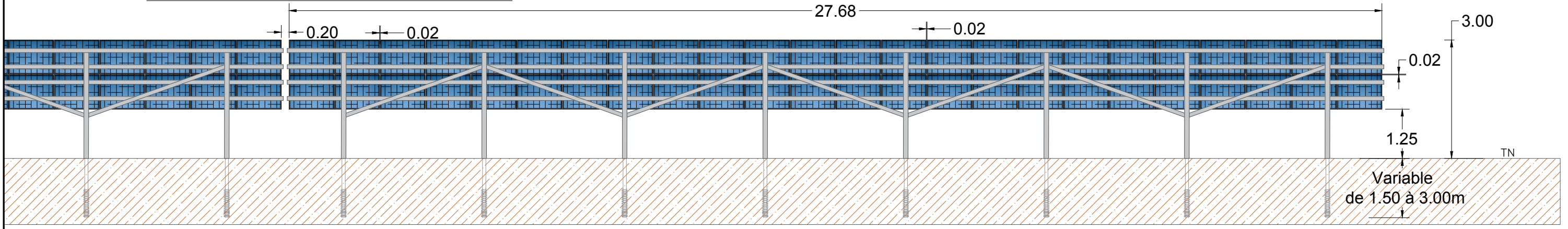
C. NOWATKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 BETHMAN
06 26 81 07 03
Siret 40073327340020



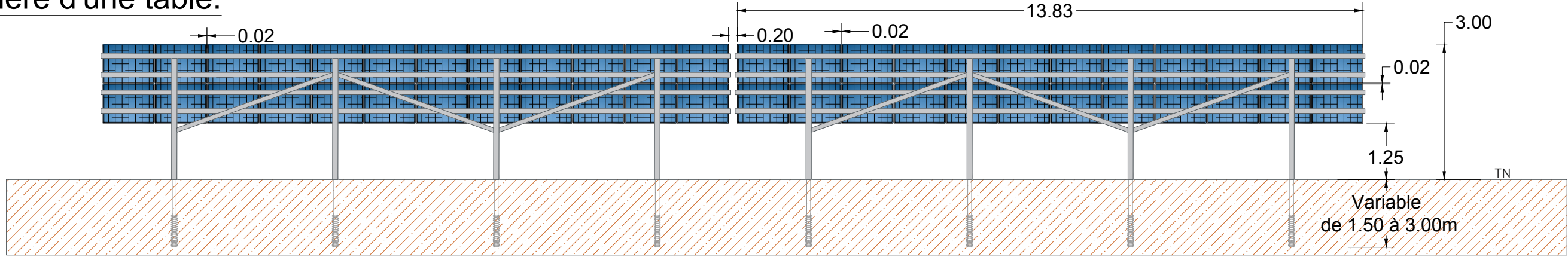
Vue de face d'une table:



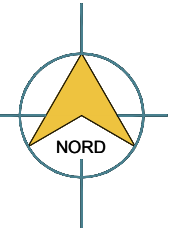
Vue de face d'une demi-table:



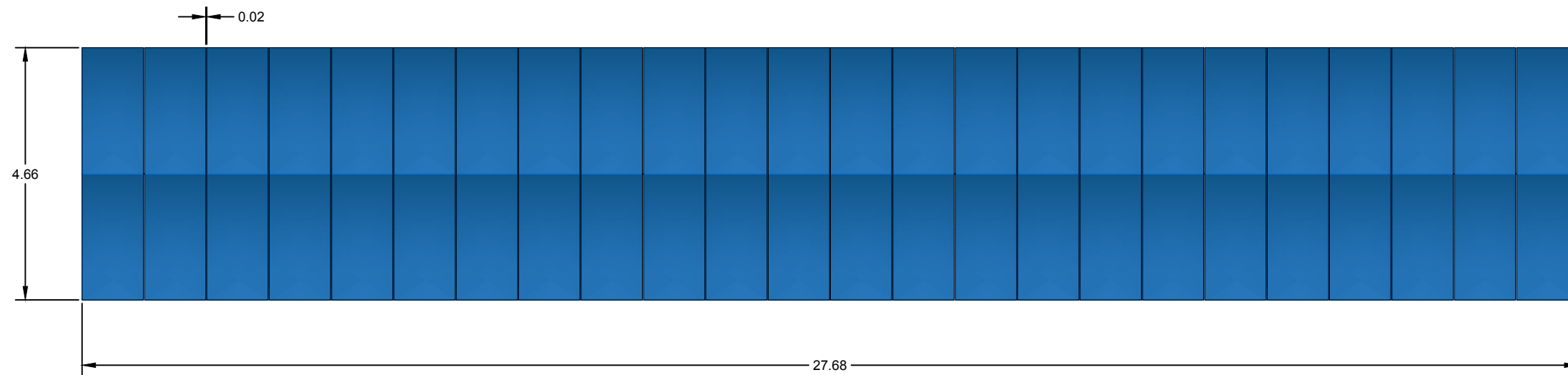
Vue arrière d'une table:



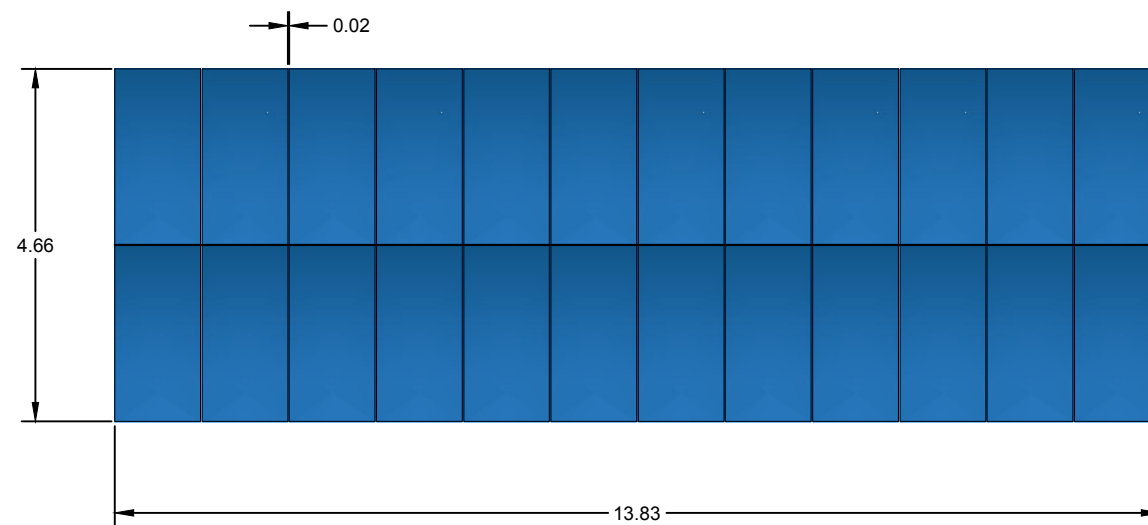
Vue arrière d'une demi-table:



Vue de dessus d'une table:



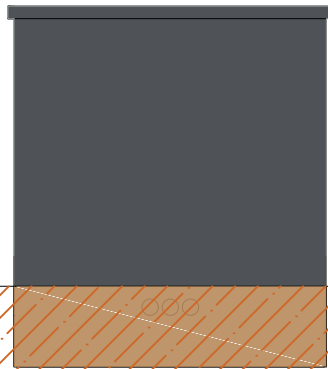
Vue de dessus d'une demi-table:



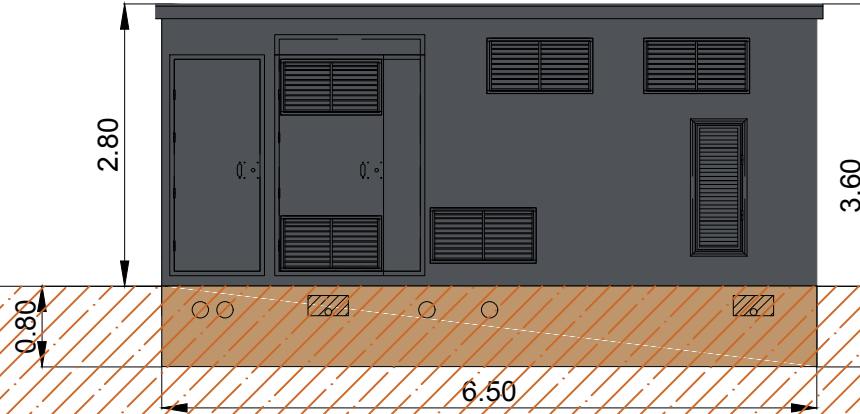
VUE DE DESSUS



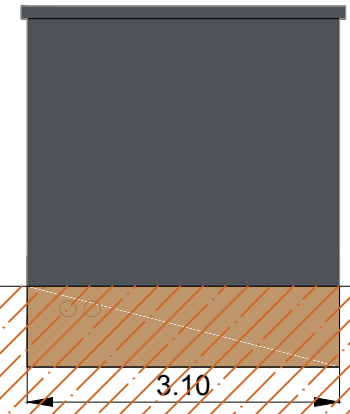
FAÇADE DROITE



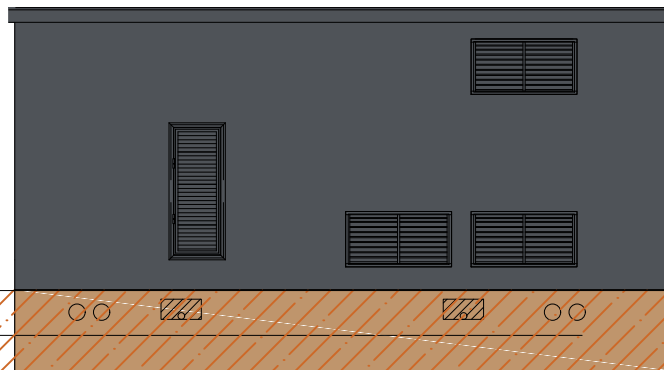
FAÇADE AVANT



FAÇADE GAUCHE



FAÇADE ARRIERE



TN

TN

RAL GRIS ARDOISE 7015
OU ÉQUIVALENT



Partie enterrée (où s'effectue le raccordement
de la centrale au réseau public d'électricité)

MAÎTRE D'OUVRAGE:



10, cours de Verdun Rambeau
69002 LYON
Tél. : 04 37 57 87 98
Siret : 838 577 708 00038
TVA intra. : FR 15 838 777 08

PROJET:

Projet de parc photovoltaïque de
Drevant Nord
Lieu-dit Les Chagnerasses et Les Combes
18200 DREVANT

TITRE:

PC5 Plan de modèle du poste PTR+PDL

ARCHITECTE:

~~C. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
584 Chemin de Quarante
34370 MARTELHAN
06.26.01.07.95
Siret 40075327300020~~

ECHELLE:

1/75°

INDICE:

A

FORMAT:

A3

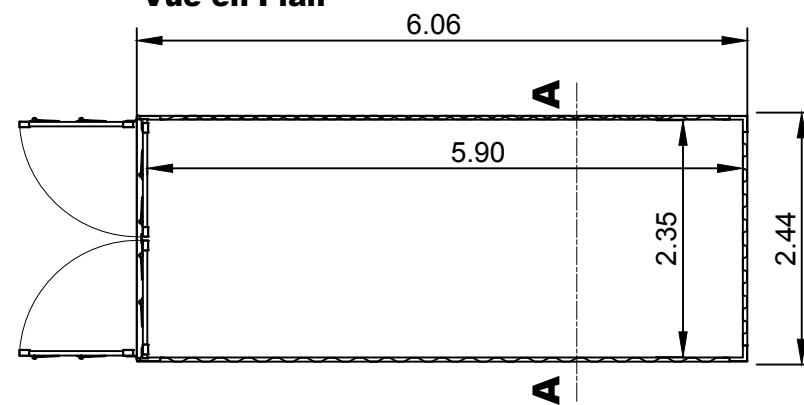
DATE:

19/12/2024

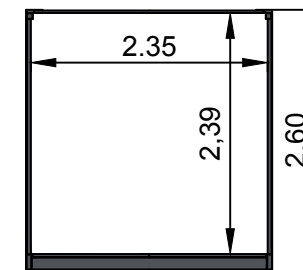
Vue de Dessus



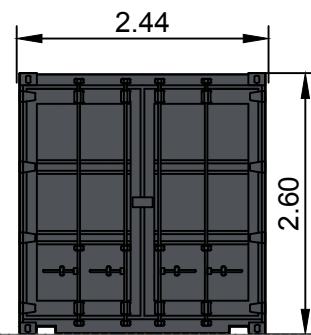
Vue en Plan



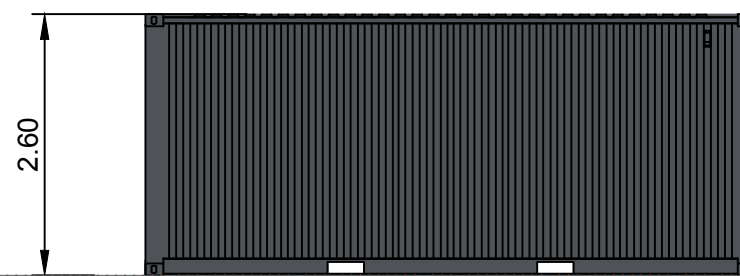
Coupe transversale



Vue de Gauche



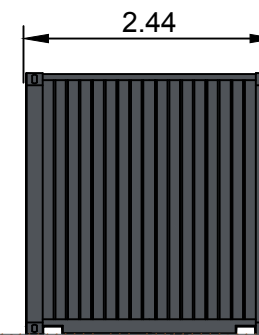
Vue Avant et Arrière



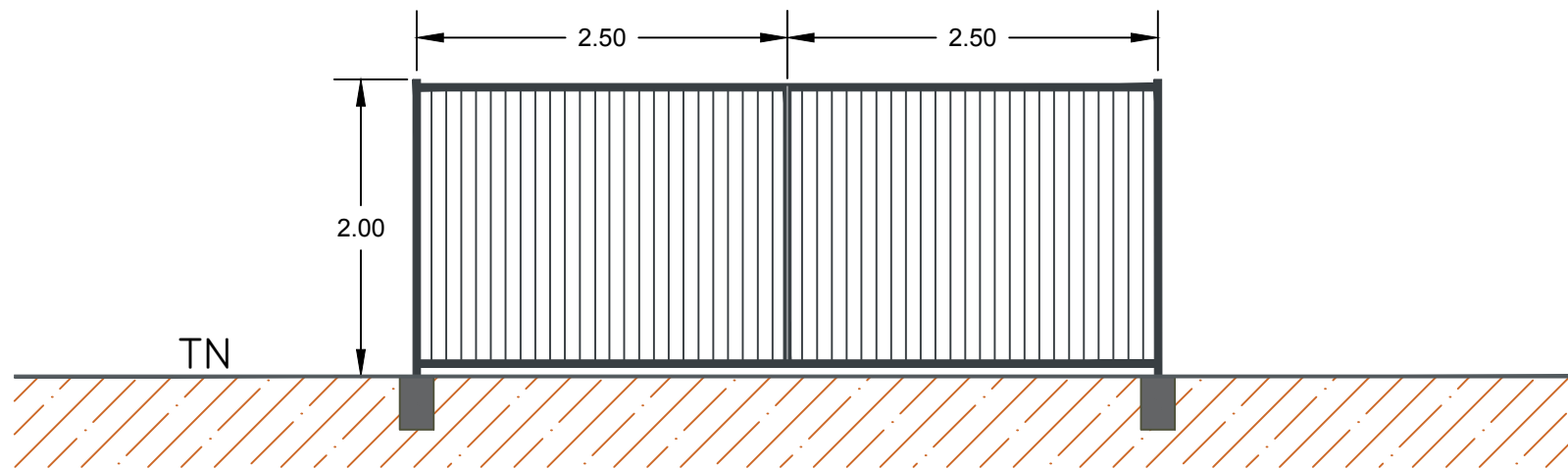
Couleur du conteneur
Gris Ardoise RAL 7015
ou équivalent



Vue de Droite



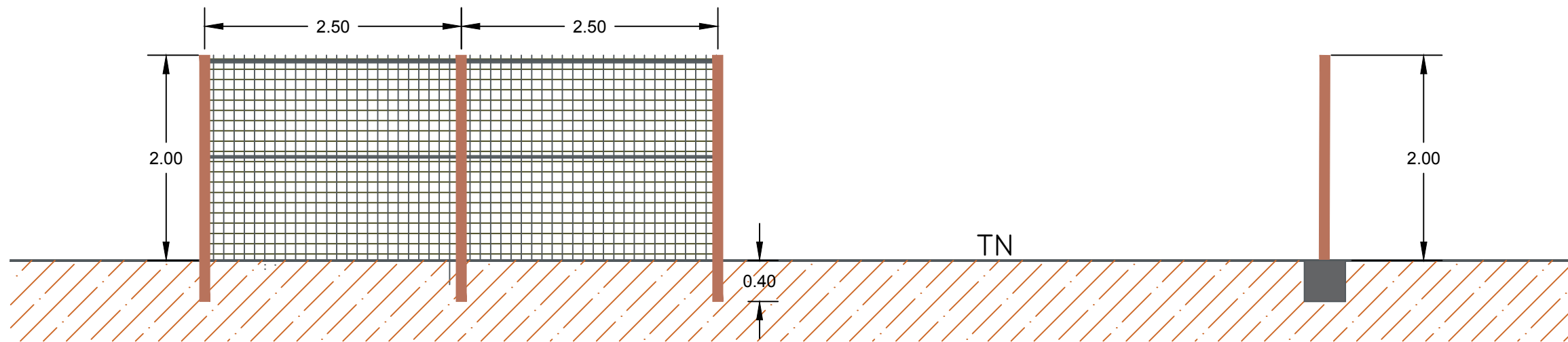
Vue de face des portails



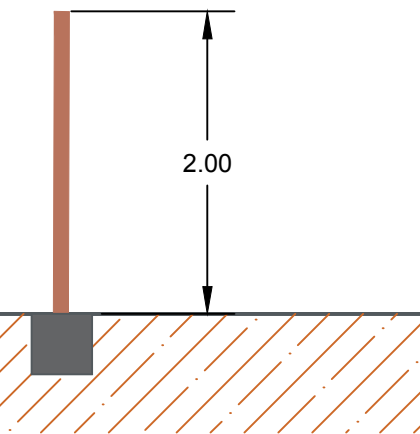
RAL de la clôture
et des portails
Gris Fer

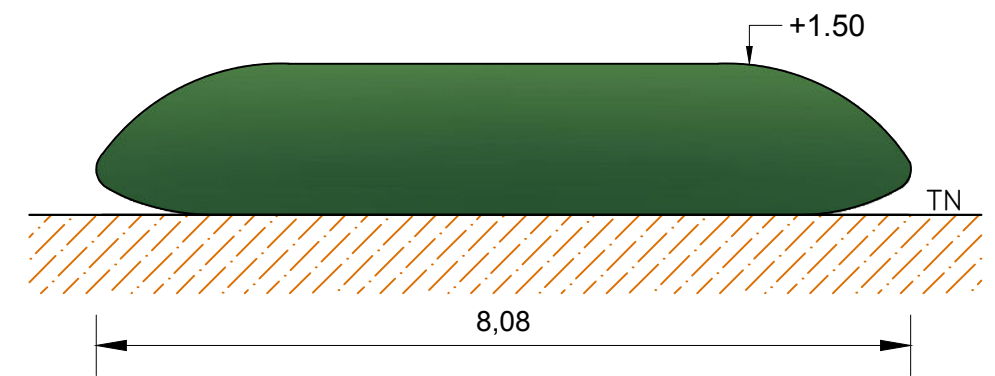
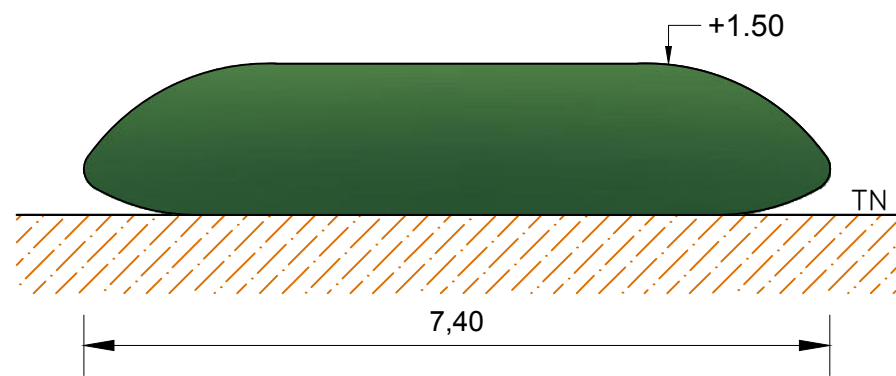
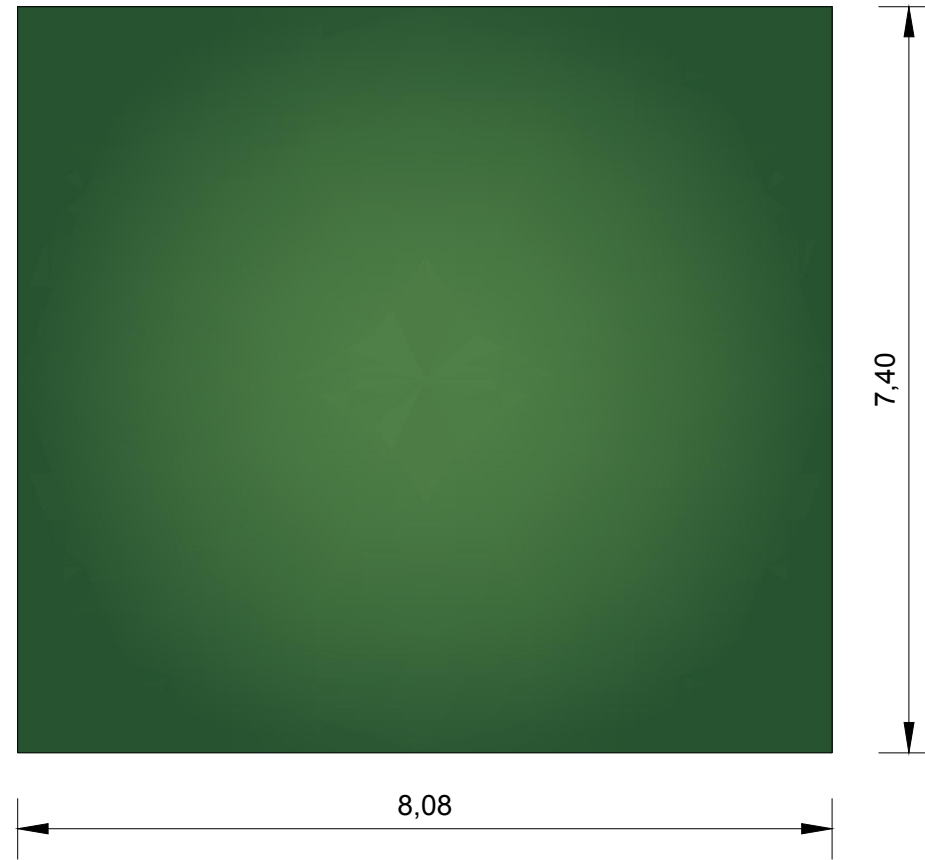
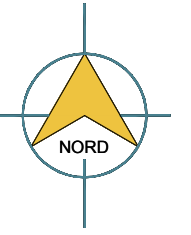


Vue de face de la clôture grillagée (maille 10x10)
et Poteaux bois



Vue de coupe de la clôture grillagée
Poteaux bois



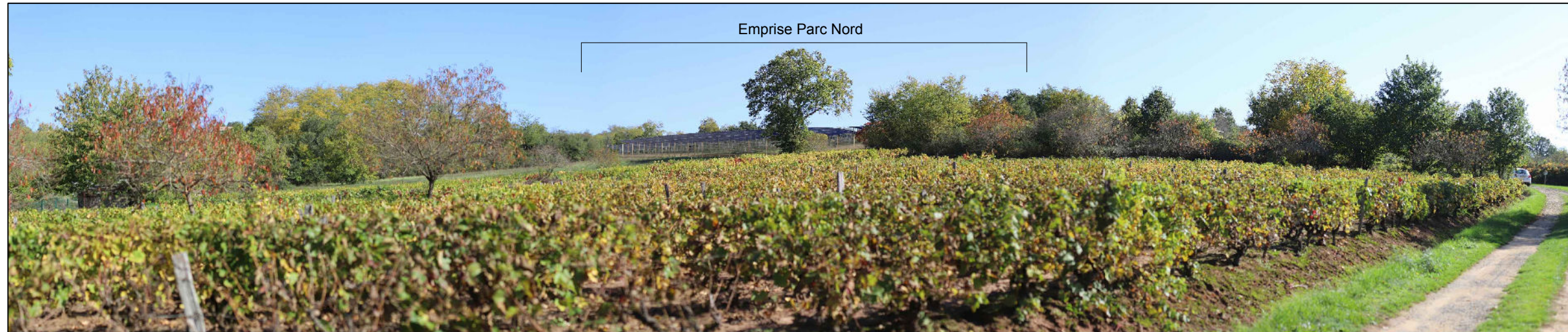


ETAT INITIAL



Point de prise de vue

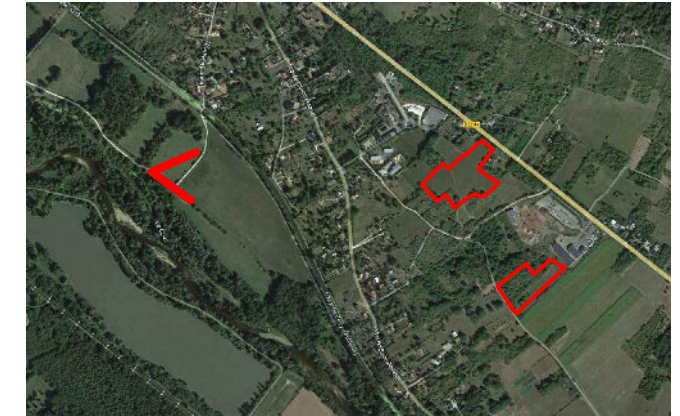
ETAT SIMULE (sans haie)



ETAT SIMULE (avec haie)

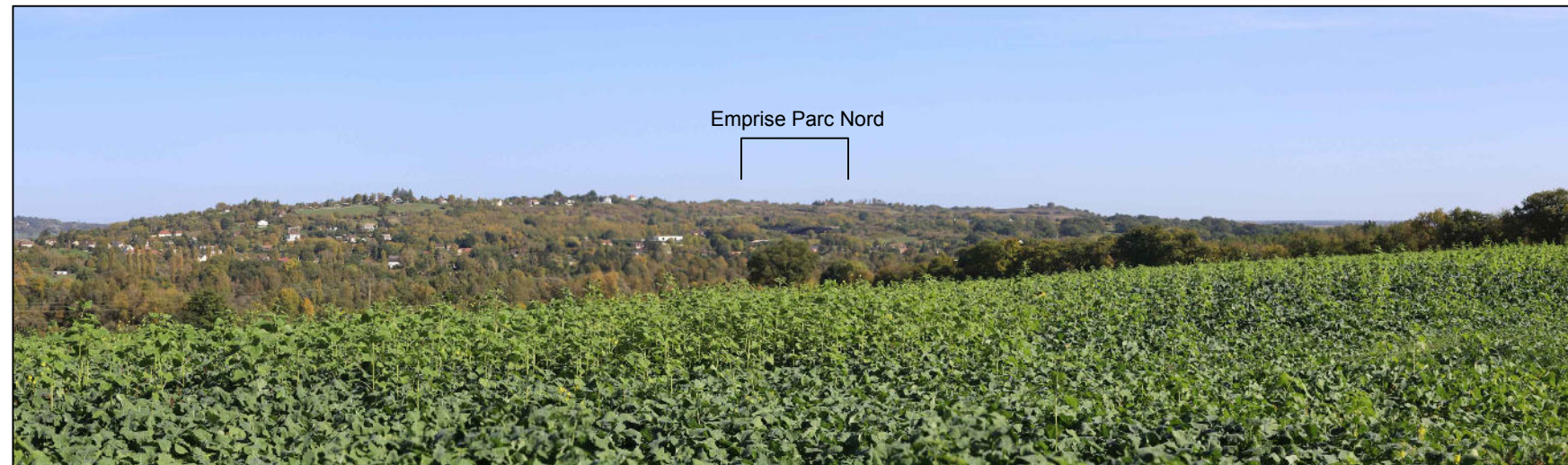


ETAT INITIAL

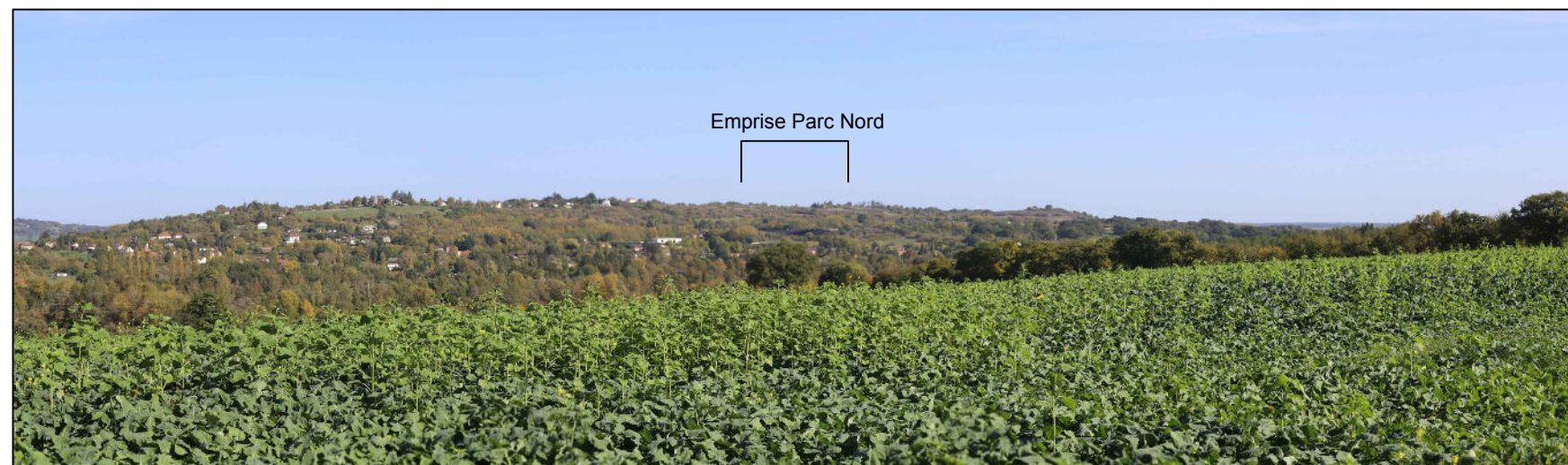


Point de prise de vue

ETAT SIMULE (sans haie)



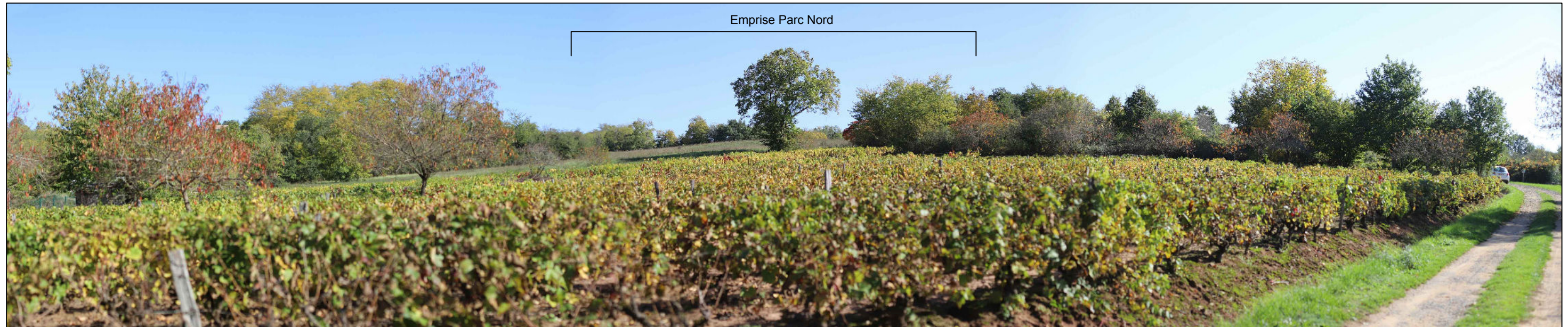
ETAT SIMULE (avec haie)

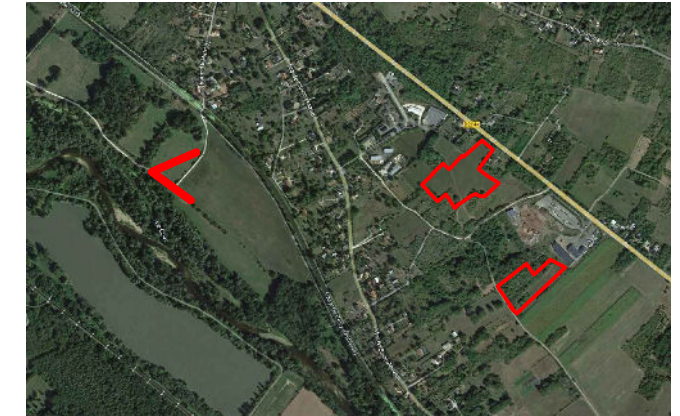




◀ Point de prise de vue

ETAT INITIAL





◀ Point de prise de vue

ETAT INITIAL

